

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.

Absents excusés : PARPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOD.

Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.

RAPPORT N° 2025/88 : Approbation du Compte Administratif 2024 - Budget annexe Valorisation Bois Energie

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Madame EYMEOD, Présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame EYMEOD, Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant que Jean Luc VERRIER a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Chantal EYMEOD, Présidente, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Jean Luc VERRIER pour le vote du compte administratif

La présentation du compte administratif peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent		19 388.06	5 665.50		5 665.50	19 388.06
Affectation du résultat						
Résultats reportés		19 388.06	5 665.50		5 665.50	19 388.06
Opérations de l'exercice	167 000.00	167 000.00	591 610.26	607 641.60	758 610.26	774 641.60
TOTAUX	167 000.00	167 000.00	597 275.76	607 641.60	764 275.76	794 029.66
Résultats de clôture		19 388.06		10 365.84		29 753.90
Restes à réaliser						

TOTAUX CUMULES	167 000.00	186 388.06	597 275.76	607 641.00	701 275.76	721 027.06
RESULTATS DEFINITIFS		19 388.06		10 365.84		29 753.90

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après avoir délibéré, **DECIDE par 33 voix « pour » et 1 « abstention » :**

- **DE CONSTATER**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser

- **DE VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,



Chantal EYMEOUD